PROGRAMME DE FORMATION

Seconde partie de carrière : rester employable après 50 ans

Management, RH & Développement professionnel

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0722	V2026-004	2 novembre 2026	Management, RH & Développement professionnel

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
14 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	4 modules 12 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

- Inventorier ses compétences, ses réalisations et ses contraintes pour situer sa seconde partie de carrière.
- Identifier les évolutions de son métier et bâtir un plan d'actualisation de ses compétences sur douze mois.
- Préparer et conduire un échange avec son employeur sur son évolution ou l'aménagement de sa fin de carrière.
- Présenter son expérience à un recruteur en répondant aux objections liées à l'âge.
- Rédiger et suivre un plan d'action personnel de seconde partie de carrière sur trois ans.

L'essentiel de la formation

Public visé

Salariés, agents et demandeurs d'emploi de 50 ans et plus, de tout métier, qui veulent entretenir leur employabilité, préparer leurs échanges avec leur employeur et organiser activement les quinze dernières années de leur vie professionnelle.

Prérequis

- Aucun prérequis de diplôme ni de fonction.
- Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette avec une connexion internet, et savoir utiliser une messagerie et un traitement de texte simple.

Modalités et déroulement

Formation à distance, en ligne, à rythme libre, organisée autour d'une entreprise fictive (Groupe Alvéa, distributeur de matériel électrique). Un test de positionnement ouvre le parcours. Chaque leçon associe une courte mise en situation vidéo, une fiche pratique à conserver, une infographie de repères et deux mises en pratique corrigées (études de cas, rédactions, analyses d'erreurs, scénarios de décision, conversations simulées) ; chaque module se clôt par un quiz. Environ 60 % du temps est consacré à la pratique, 30 % aux apports et 10 % aux évaluations. L'apprenant peut travailler sur sa propre situation ou sur un cas fictif. Accompagnement par un formateur par messagerie, correction individuelle des livrables sur demande.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Mises en situation et scénarios à décisions
- Études de cas
- Exercices d'application et mises en pratique corrigées
- Production de livrables professionnels
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Fiches pratiques à conserver
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur

Modalités d'évaluation

Positionnement initial (non éliminatoire) ; correction automatique ou sur grille critériée de chaque mise en pratique ; quiz à la fin de chaque module ; évaluation finale interne : plan de seconde partie de carrière d'un salarié fictif (inventaire, écarts, plan d'apprentissage, argumentaire pour l'employeur, plan à trois ans), corrigé sur grille, et questionnaire de 15 questions. Seuil de réussite interne : 70 % des critères. Une attestation de fin de formation précise les compétences évaluées ; aucune certification n'est délivrée.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, fiches et modèles en version texte lisible par les lecteurs d'écran, navigation au clavier, rythme libre ; toute conversation simulée peut être remplacée par une réponse écrite. Référent handicap joignable à handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation (durée, supports, outils, modalités d'évaluation).

Tarif de la formation

Prix : **1 110 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

4 modules, 12 leçons — durée totale 14 h.

01 Faire le point sur sa situation et ses atouts

1. Regarder sa seconde partie de carrière en face
2. Inventorier ses compétences et son expérience transférable
3. Repérer ses contraintes et ses envies pour les années à venir

02 Actualiser ses compétences et apprendre en continu

1. Identifier les compétences qui évoluent dans son métier
2. Choisir ses moyens de formation
3. Transmettre son expérience

03 Valoriser son expérience auprès de l'employeur et des recruteurs

1. Préparer son entretien de parcours professionnel après 50 ans
2. Négocier une évolution ou un aménagement de poste
3. Présenter son expérience sans subir les stéréotypes

04 Construire et piloter son plan de seconde partie de carrière

1. Entretenir et activer son réseau professionnel
2. Explorer d'autres formes d'activité
3. Écrire son plan d'action et le tenir dans la durée